



L'Édito du Président

ÊTRE MILITANT !

Officiellement, il est dit que c'est « manifester de l'activité au service d'une cause ».

Dans le cadre associatif qui nous préoccupe, il est vrai que parfois nous manifestons, nous développons des activités au service de la protection de l'environnement et cela en tant que bénévoles.

En effet, quoi de plus sincère et de plus noble que cette activité gratuite ?

Bien souvent, c'est aussi une force pour convaincre !

À La Passiflore, l'année 2010 a été principalement marquée par l'opération « Préserv'eau ».

Ainsi, les foyers-témoins et les membres actifs du comité de pilotage « Préserv'eau » ont été

des militants à part entière et la reconnaissance de La Passiflore leur est acquise .

Sans la persévérance de ces volontaires qui ont relevé régulièrement leur consommation d'eau et leurs gestes, notre opération « Préserv'eau » n'aurait pas connu le succès que l'on connaît.

Sans les questionnaires rendus chaque mois, nous n'aurions aucun résultat à annoncer.

Au service d'une cause et non l'inverse, vous avez été de vrais militants.

Merci à vous !

Sans ce bénévolat et ce don de soi pour la cause que nous défendons, La Passiflore n'existerait plus !



Joseph Beaulieu président

S O M M A I R E

Éditorial	p.1
Bilan d'une année bien remplie	p.1
Avec le Wimax, ce n'est pas très Net	p.2
Les dangers du Nucléaire	p.3
Opération Préserv'eau	p.4 & 5
Notre Dame des Landes	p.6
La Passiflore s'intéresse à l'équarissage	p.7
Chambardement en zone humide	p.8
Naissance d'une nouvelle association	p.8

SI VOUS avez encore la possibilité et l'envie d'exercer votre « pouvoir de don » en ce début d'année 2011, nous vous informons que La Passiflore, association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement, est habilitée à recevoir les dons et vous transmettra dès réception un reçu fiscal, vous permettant de déduire de vos impôts 66% du montant de votre don. Une autre façon de soutenir La Passiflore, ses projets et d'encourager ses bénévoles et sa nouvelle salariée pour agir au cœur du Pays de Fougères.

Bilan d'une année bien remplie

Bérengère Pasquet ■

2010 a été une année très formatrice grâce à Préserv'eau, projet majeur de l'année pour l'association. Le point marquant de ce projet a été pour moi l'investissement d'une équipe de bénévoles, animée par Mathilde Harvey, qui a permis de faire de ce projet une réussite à tous les niveaux. Le Prix des femmes pour le développement durable étant la récompense de l'implication de chacun. J'espère sincèrement que ce projet, qui me tient particulièrement à cœur, réussira à essaimer sur d'autres territoires...

L'autre grand point de l'année a été la finalisation de la première phase de l'opération « Plus d'idées Moins de déchets ». Ce projet pilote pour réduire les déchets à destination des

artisans et commerçants du Coglais m'a permis d'aller à la rencontre des professionnels du Coglais et de commencer à travailler avec les acteurs de l'opération : Coglais Communauté, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et l'Ademe. Plus d'info sur <http://la.passiflore.free.fr/coglais.html>. Un premier pas dans le monde de la prévention des déchets, l'une des priorités environnementales pour les années à venir.

Les missions qui m'ont été proposées m'ont permis de passer une année très variée : coordination de projet, travail en équipe, communication avec les foyers-témoins et les médias, sensibilisation des foyers-témoins sur les ressources en eau durant les enquêtes, suivi du budget,

recueil de données, mise à jour du site internet, nombreuses notions acquises durant les animations Préserv'eau et diverses formations, participation à la semaine européenne de la réduction des déchets...

La Passiflore m'a donné la chance de travailler sur des opérations novatrices de sensibilisation à l'environnement, avec une démarche de pédagogie de projet, auprès des habitants du Pays de Fougères.

Merci à Mathilde, pour tous ses conseils et sa sympathie, merci à Gaël pour son imagination débordante et son appui technique, merci à Joseph pour sa disponibilité et son dévouement et merci à tous ceux qui ont su m'apporter leur soutien et leur aide. ■

Directeur de publication : Joseph Beaulieu

Comité de rédaction : Joseph Beaulieu, Gaël Virlovet, Mathilde Harvey, Jane Delatouche, Bérengère Pasquet
Maquette et mise en page : Thierry Meunier Bulletin gratuit - Imprimé par Artisa Imprim, Fougères

Avec le Wimax, ce n'est pas très NET !

Joseph Beaulieu ■

TOUS les internautes le savent : le haut débit internet n'est pas distribué partout de façon satisfaisante. Ces zones de mauvaise réception appelées « zones blanches » se situent surtout en campagne. C'est le résultat d'un réseau téléphonique filaire saturé par la forte demande de communications informatiques, mais aussi d'une évolution très rapide des capacités de l'informatique et de la course commerciale des fournisseurs d'accès.

Pour palier à cette situation, il y a plus d'un an le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine a retenu l'offre commerciale de la société Altitude Infrastructure filiale d'Altitude Télécom avec la technologie « Wimax ». Cette solution permet par voie hertzienne de couvrir des zones de 10 à 15 kms de rayon à l'aide d'antennes émettrices installées le plus souvent sur des points hauts existants tels que les châteaux d'eau, les immeubles ...etc. Quand il n'y a pas de point haut disponible, des pylônes sont installés pour recevoir ces antennes. Dans ce cas, une simple autorisation de travaux signée par le maire de la commune suffit et cela se fait parfois sans information ou consultation de la commune à l'insu des populations concernées.

Ainsi, fin 2010, 32 stations sur les 37 prévues dans le département sont équipées. Un complément de 10 à 12 pico-stations pourraient même compléter le dispositif. Les ondes utilisées s'apparentent à celles de la téléphonie mobile et du Wifi. La structure physique de l'onde Wimax est triple : des hyperfréquences de l'ordre de 3,5 Ghz, une modulation en ELF (extrêmement basses fréquences) et des pulsations avec l'émission par micro-saccades. Pour recevoir ces ondes qui sont diffusées partout sur la zone de l'antenne, le client devra souscrire un

nouveau contrat et s'équiper d'une nouvelle antenne à son domicile.

Mais cette réception n'est pas garantie en cas de mauvaises conditions météorologiques et d'accidents du relief terrestre. Dans ce cas, il faudra en plus une diffusion par satellite. Le Wimax n'est donc pas la solution technique la plus fiable.

Ces ondes diffusées en permanence et partout ne sont pas sans risques pour la santé des populations concernées, notamment les personnes « électrosensibles ». Comme toutes les émissions du « Groupe Technique Téléphonie Mobile » cela peut provoquer du stress, des troubles du sommeil, de la nervosité, altération de l'ADN, perturbation du fonctionnement du système immunitaire, des tumeurs et même favoriser le processus de développement de cancers ...

Les conclusions de l'AFSSET rendues publiques le 15 octobre 2009 sont sans équivoque : « L'AFSSET reconnaît l'existence d'effets incontestables en présence d'émission du groupe technique de la téléphonie mobile. » Elle recommande de réduire les expositions du public dès lors qu'une exposition peut être réduite.

Le rapport international « la santé des ondes » d'un collectif scientifique Bio-initiative du 31 août 2007 validé par l'Agence Européenne de l'Environnement et par le Parlement Européen le 4 septembre 2008 conclut : « sur le plan scientifique, il n'y a plus de débat, la toxicité est un fait établi ». L'arrêt du Conseil d'État du 19 juillet 2010

intègre dorénavant les antennes relais dans le principe de précaution !

Avec le débat sur la THT de ces dernières années dans le Pays de Fougères, nous avons été des lanceurs d'alerte par rapport aux émissions de champs électromagnétiques, concernant le Wimax les élus auraient dû être plus prudents avant d'emboîter le pas du Conseil Général !

Concernant les fréquences du Wimax, les normes actuelles en France sont de 28 à 61 V/m pour les populations et 3 V/m pour les équipements. Des scientifiques, le Parlement Européen, des associations, le Syndicat de la Médecine Générale... demandent le seuil maximum de 0,6 V/m !

De plus en plus de plaintes voient le jour avec ces ondes néfastes : c'est le cas à Dijon où 30 personnes dont un médecin témoignent et portent plainte le 20 décembre 2010 contre Altitude Infrastructure qui est le prestataire du réseau Wimax depuis 2008.

D'autres solutions existent : Le Conseil Général de la Mayenne a choisi d'installer le NRA-ZO avec France-Télécom. Il s'agit de la mise en œuvre de fibre optique longeant le réseau électrique basse tension et couplée au réseau départemental de télécommunication. C'est aussi notamment le cas du réseau Ardèche Drôme Numérique. De toute façon, à terme dans les années à venir, c'est la fibre optique et le satellite qui assureront la fourniture du haut débit et du très haut débit ! Le département de la Manche est déjà en cours d'équipement.

En attendant, on risque fort d'assister à un haut débit de coût sanitaire pour les personnes concernées !

Le Parlement Européen le 4 septembre 2008 conclut : « sur le plan scientifique, il n'y a plus de débat, la toxicité est un fait établi ».

La Passiflore dénonce les dangers du nucléaire

À l'appel des associations Coedra Pays de Fougères (collectif d'opposition à l'enfouissement des déchets radioactifs créé en 1991), Ille et Vilaine sous tension (Stop à la THT Cotentin-Maine) et la Passiflore, une centaine de personnes se sont rassemblées devant la sous-préfecture de Fougères le lundi 21 mars 2011.

L'objectif était double : témoigner notre solidarité avec les populations japonaises durement touchées par les enchaînements de catastrophes. Et d'autre part, exiger l'arrêt du tout nucléaire. « La population française n'est pas à l'abri d'un accident nucléaire majeur. On l'a frôlé fin 1999 au Blayais

CE 21 MARS 2011, les trois associations signataires ont appelé et organisé un rassemblement public devant la Sous Préfecture de l'arrondissement Fougères -Vitré à Fougères.

Elles entendent partager avec les participants leur solidarité avec la population japonaise durement touchée et éprouvée par un enchaînement de catastrophes naturelles (séisme et tsunami) et d'accidents nucléaires en cours autour de Fukushima notamment. Il faut souligner l'abnégation des employés de la centrale pour éviter et réduire une situation de désastre encore plus grande.

Comme nous le voyons au Japon, 3^e économie mondiale, un accident nucléaire est toujours la

conjonction d'évènements réputés improbables voire impossibles, avec des facteurs croisés d'origine humaine, naturels, technologiques.

En niant l'évidence et en faisant du parc nucléaire français un îlot exceptionnel de sûreté et de sécurité, le gouvernement dans une condescendance suspecte vis à vis des Français, ne s'est pas grandi.

La population française n'est pas à l'abri d'un accident nucléaire majeur.

On l'a frôlé fin 1999 au Blayais en Gironde.

Depuis 30 ans, 34 réacteurs sur 58 fonctionnent avec des dispositifs de refroidissement de secours limités ou insuffisants en cas de problèmes. EDF a annoncé qu'elle entreprendrait à ce sujet

en Gironde ».

« Depuis 30 ans, 34 réacteurs sur 58 fonctionnent avec des dispositifs de refroidissement de secours insuffisant en cas de problème ». Dans le même esprit, les trois associations demandent au gouvernement « que les projets et chantiers de l'EPR à Flamanville, à Penly, de la ligne THT Cotentin-Maine et que toute nouvelle ligne THT soient stoppés ».

Une motion a été remise au sous-préfet Guy Gauthier afin qu'il fasse suivre aux ministres Besson, Kosciusko-Morizet, au préfet coordinateur de la THT La Fléquièrre et aux parlementaires d'Ille et Vilaine.

des mesures...début 2011 !

Fin 2009, les autorités de sûreté nucléaire de Finlande, du Royaume Uni, de France ont conjointement indiqué à EDF l'insuffisance de sûreté du control-commande de l'EPR en construction en Finlande et en France à Flamanville.

En Juillet 2010, devant l'absence de réponse, l'ASN a réitéré sa demande à EDF. Il est inconcevable techniquement et politiquement que le chantier de l'EPR à Flamanville se poursuive alors que la sûreté de l'EPR n'est pas établie et que la sécurité des populations n'est pas garantie. Les retombées radioactives se jouent des distances : on l'a vu avec l'accident de Tchernobyl en 1986 ; nous le voyons en ce moment avec Fukushima.

Flamanville n'est qu'à 150 km de l'Ille et Vilaine.

L'arrondissement de Fougères-Vitré en Ille et Vilaine est actuellement et directement concerné par le projet de ligne THT Cotentin Maine lié au projet EPR : 64 communes en Manche Mayenne, Ille et Vilaine sont directement impactées.

300 à 400 000 personnes et de nombreux élevages en France sont exposés aux risques sanitaires liés au CEM Champs Electro Magnétiques des lignes THT 400 KV.



« Compte tenu de l'imprécision et de l'imprévoyance d'EDF sur la sûreté de l'EPR,

« Compte tenu de l'insuffisance de prise en compte du risque nucléaire majeur en France,

« Compte tenu du déni de l'État et de RTE quant aux effets des champs électromagnétiques dus aux lignes THT,

« Compte tenu du fardeau existant et de la dette des déchets radioactifs que nous laissons à nos enfants,

NOUS DEMANDONS au gouvernement que les projets et chantiers de l'EPR à Flamanville, à Penly, de la ligne THT Cotentin Maine et de toute nouvelle ligne THT soient stoppés.

L'emballement des réacteurs au Japon a provoqué des décisions et des remises en question immédiates dans plusieurs pays (Allemagne, Suisse, Inde, États-Unis...).

Nous demandons que la plus vieille centrale nucléaire française, Fessenheim en Alsace, soit mise à l'arrêt définitivement.

Il faut tirer les leçons des accidents nucléaires au Japon et de la catastrophe sociale et économique associée qui s'abat sur sa population.

Nous demandons le basculement des investissements en cours et à venir des chantiers EPR et de ligne THT au profit des collectivités régionales, départementales, communautaires, communales des trois régions Basse Normandie, Pays de Loire, Bretagne et des départements de la Manche, de la Mayenne et d'Ille et Vilaine.

Ce transfert financier doit servir sans attendre au déploiement technique et au développement

social de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Recevez, Monsieur le Sous Préfet, Monsieur le Ministre de l'industrie, Madame la Ministre de l'Ecologie, Monsieur le Préfet de la Manche, Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs, l'assurance de notre vigilance quant aux orientations et décisions du gouvernement consécutives aux accidents nucléaires au Japon.

Pierre Berhault - COEDRA
Joseph Beaulieu - La Passiflore
André Robinard - Ille et Vilaine sous Tension

Opération Préserv'Eau, Mission n°1 accomplie !

Mathilde Harvey ■

EN 2005, la Passiflore a remporté un joli succès avec son opération « Je réduis mes déchets », qui avait réussi à entraîner une trentaine de foyers dans une opération au long cours : peser, pendant toute une année, TOUT ce qui sort de la maison : poubelle jaune, noire, matières pour le composteur, gravats pour les heureux propriétaires qui ont choisi cette année-là pour faire des travaux. Il en était sorti des

en journée.

Mais à l'automne, parmi les bénévoles ayant rejoint le COPIL, s'est présentée Bérengère...qui remplissait toutes les conditions pour que nous puissions l'embaucher en CAE. Le projet allait pouvoir débuter dans les meilleures conditions avec l'appui de Joseph, Maguy et du CA.

Les foyers-témoins que nous avons recrutés s'engageaient d'une part à relever leur compteur une fois par mois et à nous communiquer en parallèle le nombre de nuitées du foyer (habitants ou personnes de passage ayant passé une nuit au foyer). Les foyers participants montraient tous déjà une attention à leur consommation d'eau.

projet et les animations à organiser pendant l'année.

Enfin tous les participants étaient invités à rejoindre le comité de pilotage pour ceux qui souhaitaient s'impliquer plus avant dans l'organisation des animations de l'année à venir.

Bérengère Pasquet, salariée sur le projet, a visité chaque foyer témoin pour une enquête sur les gestes pratiqués par les habitants avant l'opération et sur la structure du foyer (qui sont ses habitants ? quels sont les équipements et les caractéristiques du foyer ?). Le questionnaire sur les gestes, toujours basé sur le catalogue élaboré ensemble, a recirculé en fin d'opération pour pouvoir identifier des évolutions de comportement ou d'équipement.

Lors de l'enquête initiale à domicile, la pression de desserte du foyer a été mesurée au moyen d'un double manomètre, afin de la connaître et d'en informer les habitants.

En quoi consistait l'opération Préserv'eau ?

L'objectif n'était donc pas de les amener à la réduire mais bien de témoigner de leurs pratiques en regard de leur consommation.

L'approche par « pédagogie de projet » choisie par le comité de pilotage souhaitait laisser la part belle à l'expérience et aux envies des participants. L'opération a donc débuté en décembre par un « remue-ménages » auxquels étaient conviés les foyers-témoins en vue d'élaborer le catalogue des gestes d'économie et de protection de la qualité de l'eau : par petits groupes (cuisine, toilettes, salle de bain, jardin...) les participants ont remontés leurs gestes pour préserver les ressources en eau. En parallèle, deux votes étaient proposés pour choisir le logo du

Comment nous en sommes venus à passer une année à surveiller notre compteur ...

données époustouflantes : ces foyers avaient réussi, soutenus par différentes animations-formations, à diviser par 5 le volume de leur poubelle noire. Et le projet avait été primé par l'Ademe.

Il y avait là un beau modèle, qui ne demandait qu'à être décliné sur une nouvelle thématique qui me tient à cœur, l'eau. La petite commission *Eau et Milieux* de l'association a planché pendant une longue année sur la faisabilité, les gestes, la façon de décliner l'opération, les partenaires potentiels souhaités, le dossier de subvention à monter. L'AG et le CA était en faveur de ce projet et Gaël nous a donné une grande claque dans le dos en déposant le dossier à la Région : première subvention, maintenant il faut nager !

Le début de l'année 2009 a été difficile : pas moyen de recruter l'indispensable stagiaire pour nous seconder sur ce projet qui demande une grande disponibilité

Une année 2010 de relevé des compteurs et des nuitées, mais plus encore...

Enfin, outre les relevés mensuels de consommation et de nuitées, les foyers étaient invités à noter de façon facultative le nombre d'usages mensuels : nombre de cycle de lave-linge, lave-vaisselle, douches/bains, chasse d'eau, etc... Un questionnaire permettait aussi de préciser la consommation d'une chasse d'eau, d'un cycle de lave-linge, etc.



En retour, les animations les plus plébiscitées lors du remuement ont été organisées par le comité de pilotage pour permettre à chacun d'approfondir sa connaissance des ressources en eau locales, du traitement de l'eau potable et des eaux usées, des matériels d'économie d'eau des milieux aquatiques. Conférences et visites de terrain se sont succédées selon les saisons, autant d'occasion de rencontres conviviales et d'échanges entre les foyers participants, voire leurs amis, et les professionnels locaux.

La communication assurée par Bérengère tout au long de l'opération a assuré un lien indispensable entre les foyers-témoins et le comité de pilotage : lettre mensuelle, disponibilité au local et au téléphone, questionnaires intermédiaires pour mieux connaître les participants. L'opération a été très suivie par les médias locaux, presse et radio, tout au long de l'année comme en septembre, lorsque Mathilde

consommation d'eau inférieure de 20% à la moyenne locale (80 litres par personne et par jour au lieu de 104), 81% des foyers-témoins ont encore réduit leur consommation pendant l'année 2010 ! Le groupe consomme en moyenne 70 litres par personne et par jour en 2011. Pour plus de 50% des foyers, la réduction de la consommation de

particulièrement riche autour de ce projet, les anciens se montrant souvent exemplaires dans la maîtrise de leur consommation, basée sur les économies et le réemploi. Mais quelques « petits jeunes » ont aussi bousculé les idées reçues avec des améliorations de dispositifs historiques, telles que les toilettes sèches, qui n'ont



Debout, de gauche à droite : Stéphane Berthaux, Maguy Ruaux, Catherine Sanz, Arzel Rouxin, Guillaume Gaudin, Pascal Lutz, André Robinard, Maurice Garnier, Jean-Pierre Lebedel. En bas, de gauche à droite : Joseph Beaulieu (Président), Bérengère Pasquet (coordinatrice de projet), Mathilde Harvey (animatrice du comité de pilotage), Mathilde Boutin. Absents : Stéphane Beaufeu, Gaël Virlouvet (Directeur de projet).

Au final...un vrai succès !

Harvey, représentant le comité de pilotage, s'est vue remettre le Prix des femmes 2010 pour le développement durable du magazine Pleine Vie.

Outre la reconnaissance de l'implication de tous dans ce projet, un chèque de 10 000 € a permis à l'association de prolonger le contrat de Bérengère pour assurer la meilleure clôture du projet.

Les données feront l'objet, courant 2011, de deux projets d'étudiants, à l'École Supérieure d'Ingénieurs de Rennes (ESIR) et à l'École nationale de la statistique et du traitement de l'information (ENSAI).

Bérengère a déjà réalisé un premier traitement des données, dont les résultats sont étonnants !

En effet, alors que nos foyers-témoins avaient déjà en 2009 une

2009 à 2010 est d'au moins 14% mais peut atteindre plus de 30% pour 16% des foyers-témoins !

Au total, cette expérience inédite a été l'occasion de rencontres variées et d'expérience nouvelles pour les uns comme pour les autres : les foyers-témoins transformés en ambassadeurs de la protection des ressources auprès de leurs proches ou en animateurs d'atelier sur les produits d'entretien à fabriquer à la maison, les plombiers locaux propulsés en conférenciers d'un soir, les élus confrontés à une initiative associative et citoyenne d'écologie appliquée au quotidien, le secteur de l'enseignement et de la recherche qui montre un vif intérêt pour des données peu accessibles, car la consommation d'eau nous amène tout de suite à dévoiler un versant particulièrement intime de la vie privée.

Le lien intergénérationnel était

pas grand chose à voir, question confort, avec les « tinettes » du fond du jardin que l'on fut ravi d'abandonner au profit du tout à l'égout.

Au 31 décembre 2010, la mission n°1 de l'opération Préserv'eau s'est terminée... mais 2011 nous réserve encore quelques rencontres intéressantes pour valoriser et diffuser au mieux l'expérience recueillie tout au long de cette année activement consacrée à la préservation de nos ressources au quotidien. Rendez-vous bientôt pour la mission n°2 ! ■

Pour qu'ensemble nos petits gestes deviennent des habitudes, qui nous permettront, sans même y penser, de faire face aux enjeux de demain.

Notre Dame-des-Landes, c'est près de chez vous

Michel Bobon ■

L N'Y A PAS que les écologistes qui s'inquiètent du réchauffement climatique.

L'ensemble de la communauté scientifique donne l'alerte régulièrement. Il est clair que si l'on n'inverse pas radicalement la tendance, la planète va être menacée. Plutôt que d'attendre que des voix nous annoncent qu'il est trop tard, regardons concrètement ce qui se passe en réalité.

Le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes à 25 km au Nord de Nantes est un vieux serpent de mer depuis les années 60. A chaque décennie, ses promoteurs lui ont trouvé de nouveaux justificatifs qui se sont avérés tous aussi futiles.

Au début du Grenelle de l'Environnement, ce projet a été déclaré incompatible, à cause des gaz à effet de serre. Mais l'entourloupe des promoteurs a consisté à le faire passer comme un simple transfert de l'actuel aéroport de Nantes-Atlantique et à le baptiser « Haute Qualité Environnementale ». Le collectif des opposants, qui font un travail de fond, a montré que la fréquentation était en baisse et qu'il ne fonctionnait qu'au tiers de sa capacité. De plus, avec l'épuisement des réserves et le coût du pétrole, ce mode de transport n'a pas d'avenir. Les opposants ont aussi le soutien d'un collectif de pilotes de ligne qui juge ce projet inutile et surdimensionné. Des propositions crédibles ont été faites pour améliorer la sécurité autour de Nantes-Atlantique.

Inutile et coûteux

Le coût du projet (sous) estimé au départ à 581 millions d'euros est sans cesse revu à la hausse. Ensuite, durant 55 ans, les collectivités locales, avec les

impôts, épongeraient les déficits du partenaire privé. Alors que soi-disant, il n'y a plus d'argent pour l'éducation, la santé, la culture, le social et l'environnement.

Le projet d'aéroport est porté et financé par un syndicat mixte qui comprend, outre les collectivités des Pays de Loire et de Loire-Atlantique :

- le Conseil Régional de Bretagne
- le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine
- Rennes Métropole
- la Ville de Rennes.

Récemment, ce syndicat a financé une agence de communication 200 000 Euros pour contrer les arguments des opposants.

Le fait que l'aéroport soit surtout porté par les socialistes complique la tâche des opposants, à cause d'implications et compromissions de toutes sortes.

L'agriculture menacée

Notre-Dame des Landes et ses environs présente un grand intérêt paysager, floristique et faunistique. Le secteur est considéré comme le dernier bocage de Loire-Atlantique, avec une biodiversité exceptionnelle.

La zone concernée s'étend sur 1650 ha de terres agricoles et zones humides. Mais si on ajoute les infrastructures d'aacdo, on arrivera à 2 000 ha d'emprise.

Il y aurait 80 fermes impactées, dont 50 seraient rayées de la carte, alors que l'agriculture y est majoritairement assez jeune, dynamique, plutôt durable et associative.

Face à cette aberration, la réponse intelligente des locaux consiste à installer des paysans lorsque des terres sont disponibles.

Où en est-on ?

Le Conseil Général 44 possède 850 ha de terres et plusieurs dizaines d'habitations.

En février 2008, le projet a été déclaré d'utilité publique.

• Le 16 juillet 2010, l'État et les collectivités locales ont bouclé le projet de financement.

• Après le choix du futur concessionnaire, le début des travaux est prévu pour 2013, pour une mise en service en 2016.

Les opposants sont organisés en associations de défense des exploitants (ADECA) depuis 1970 et en association citoyenne (ACIPA). Un collectif regroupe également 600 élus, de toutes sortes, opposés à ce projet.

Ils sont mobilisés en permanence et organisent des temps forts régulièrement.

Il y a plusieurs décennies, les Bretons ont su se mobiliser contre des projets néfastes (camp du Larzac, centrale de Plogoff, etc.). Aujourd'hui, nous devons nous mobiliser contre les projets qui grignotent sans cesse les terres agricoles et ce, au plus près de chez nous. En plus du risque climatique, l'humanité est confrontée au manque de nourriture. Le monde a plus que jamais besoin de tous ses paysans. ■

Michel Bobon

Paysan-éleveur Bio en Pays de Fougères (35)

ACIPA BP 5

44130 Notre Dame des Landes
06 71 00 73 69

<http://acipa.free.fr>
acipa-info@free.fr

La Passiflore s'intéresse à l'équarissage

Jane Delatouche ■

La Passiflore comme l'année précédente, était présente à la réunion de la CLIS* le 4 octobre 2010 des Établissements SOLEVAL et ATEMAX (groupe AKIOLIS) anciennement usine d'équarissage des Établissements CAILLAUD à Javené.

Le groupe AKIOLIS (13 usines de traitement et 43 centres de collecte en France) fait lui-même partie du Groupe TESSENDERLO, importante multinationale.

Principaux faits marquants depuis la dernière réunion du 5 octobre 2009 :

Activité prévue en légère augmentation en 2010 chez SOLEVAL qui traite des produits

pouvant être valorisés sur les marchés sous forme de farine pet-food, fertilisants, graisse pour savonnerie et cosmétique, biocarburant « diesel »...(+7% environ).

Activité stationnaire chez ATEMAX qui collecte et réexpédie sur l'usine de St Langis (autre usine du groupe) des animaux trouvés morts et des matières à risques spécifiés destinés à une destruction avec valorisation énergétique.

Eau utilisée

Traité en station biologique et en partie recyclée en interne. Les rejets dans le milieu naturel sont soumis à des contrôles (dernier contrôle effectué le 2 décembre 2009) et doivent respecter les limites autorisées en matière de molécules chimiques. Dans le cadre des directives européennes, ces limites seront sous peu notablement élargies à d'autres molécules (notamment les molécules issues des produits phytosanitaires).

Traitement des boues

La Société a déposé en 2009 une demande d'épandage des boues produites, lesquelles auraient des qualités fertilisantes intéressantes. Elle a signé un accord avec plusieurs exploitants agricoles (après exclusion des surfaces trop proches des habitations, des cours d'eau, des terrains marécageux ou inondables...374 hectares peuvent recevoir des boues).

Onze communes des alentours sont concernées et pourraient accueillir la quasi totalité des boues produites sur le site. Il a été demandé à l'entreprise de déposer, outre ce dossier d'étude

de périmètre d'épandage, un dossier « installations classées » faisant référence à son dossier de 2005.

Ce dernier déposé courant octobre 2010 en Préfecture comporte :

- une notice de renseignement,
- une étude de dangers,
- une évaluation des risques sanitaires,
- une étude d'impact,
- une notice d'hygiène et de sécurité du personnel,
- le dossier d'épuration agronomique des boues,
- un résumé non technique,

le tout sera soumis à enquête publique qui devrait se dérouler courant février. À suivre donc.

Problème des odeurs

À chaque réunion nous est communiqué un relevé des odeurs perçues durant l'année par un réseau de personnes volontaires (« nez ») dans un périmètre préétabli de l'usine. Les modalités de cette démarche nous apparaissent floues et peu rationnelles.

À l'issue d'une demande générale

des participants à la réunion il a été décidé que les représentants de l'établissement :

- communiqueraient à la Sous-Préfecture la liste actuelle des personnes ayant en charge le relevé des odeurs ainsi que leur localisation,
- préciseraient les modalités selon lesquelles sont effectués ces relevés.

À partir de ce prochain état des lieux, il serait question de mettre en place une commission composée notamment d'élus et de bénévoles associatifs afin de définir de façon plus rigoureuse donc efficace la mise en place d'un réseau de « nez » opérationnel.

Nous rappelons que l'arrêté préfectoral du 11 août 2006 portant autorisation de fonctionnement du site stipule que les dispositions nécessaires doivent être prises par l'Établissement afin que celui-ci ne soit pas à l'origine de gaz odorants susceptibles d'incommoder le voisinage.

Prochaine réunion : le lundi 17 octobre 2011

*CLIS : Commission Locale d'Information et de Surveillance

Chambardement en zone humide de Mézières sur Couesnon

Bérengère Pasquet ■



L'inconséquence et la bêtise n'ayant pas de limites, La Passiflore ne pouvait pas rester sans réagir aux dégâts causés à ce terrain par des envieux du Paris-Dakar voulant faire joujou avec leurs grosses voitures. Et malheureusement pour eux, il y a les empêcheurs de détruire en rond...

Début novembre, un contrat de bail concernant la location d'un terrain a été signé entre la commune de Mézières sur Couesnon et l'association de Trial 4x4 Tout Terrain 35.

Ce terrain est installé en contrebas de la base de plein air de Mézières-sur-Couesnon.

Pour aménager ce terrain, des bosquets ont été abattus, un fossé a été busé et le terrain détruit pour y mettre des blocs de béton, des pneus et cuves.

Des travaux de terrassement (déblais et remblais) ont été réalisés au sein de cette parcelle par l'association Tout terrain 35. Ces travaux concourent à l'assèchement et au drainage de cette zone humide sur une surface d'environ 13 000 m².

Une grande partie sud du terrain a été inventoriée

et cartographiée comme zone humide dans le cadre de l'inventaire réalisé par le syndicat du bassin versant du Haut Couesnon.

Le document cartographique de cet inventaire est consultable en mairie depuis septembre 2010.



est consultable en mairie depuis septembre 2010.

L'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) a rédigé un procès verbal à l'encontre de l'association Tout terrain 35. Eau et Rivières de Bretagne et Bretagne Vivante ont été avertis des travaux réalisés. La Passiflore pense se porter partie civile.

Sans remise en état du terrain, l'impact des travaux est irréversible et provoque des désordres graves sur le milieu naturel, tant sur l'aspect de la biodiversité que sur celui de la quantité et/ou à de la qualité de l'eau du secteur. ■

Naissance d'une nouvelle association

Gaël Virlouvét ■

LE LUNDI 15 novembre 2010, seize associations, réparties sur l'ensemble du département, ont choisi de fonder la fédération départementale : « Ille et Vilaine Nature Environnement », dont le sigle est IViNE.

Cette fédération vise d'abord à faciliter les échanges entre les associations de protection de la nature et de l'environnement présentes sur le territoire d'Ille-et-Vilaine.

Elle a aussi pour but d'unir les forces pour mieux peser dans le débat départemental, en étroite relation avec les associations régionales déjà impliquées sur les questions de biodiversité, d'eaux ou de développement durable.

Au total, *Ille et Vilaine Nature Environnement* rassemble déjà près de 1000 personnes, engagées en faveur de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

La Passiflore fait partie des 16 membres fondateurs, de même que l'Association Fougères Environnement. Les autres associations fondatrices sont ADCV (Cesson-Sévigné), AMETIES (St-Briac), AVEC (Bain de Bretagne), Agir pour l'Environnement à l'Hermitage, Association Nature Environnement (Saint-Jacques de la Lande), le Béruchot (Nouvoitou), Le Cabaret des Oiseaux (Corps-Nuds), CIELE (Rennes), Halte Orgères, Libre Canut (Goven), Rance

Environnement (Pleudihen sur Rance), Solidarités Eaux Seiche (Nouvoitou), Surfrider Foundation Europe – antenne de St-Malo, Vitré Tuvalu.

Le Conseil d'Administration d'*Ille et Vilaine Nature Environnement* est composé de Michel Benquet (Agir pour l'environnement à l'Hermitage - secrétaire), Fabrice Potiron (AVEC), Vincent Denby-Wilkes (AMETIES), Daniel Gestain (Le Béruchot – trésorier), Christian Jouault (Le Béruchot – Vice-président), Jacques le Letty (Vitré Tuvalu), Catherine Perrigault (Solidarité Eaux Seiches), Yannick Rouxel (Agir pour l'environnement à l'Hermitage – trésorier-adjoint), Gaël Virlouvét (La Passiflore – président). ■